

Cette formation est destinée au personnel désigné pour intervenir en cas d'incendie ou d'évacuation dans les établissements administratifs, industriels et hospitaliers. L'unité mobile de formation permet de dispenser une formation à la fois théorique et pratique en situation réelle d'extinction de feu et d'évacuation.

Objectif :

Acquérir les connaissances et les techniques essentielles pour l'extinction d'un feu. Adapter son comportement face à un départ de feu. Eteindre les différents types de feu avec les extincteurs appropriés. Connaître les consignes d'évacuation. Evacuer en sécurité un groupe de personnes.

Texte de référence :

Article R 4227-28 du code du travail : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs »

Article R 4227-29 : « Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement. »

Article R 4227-38 : « La consignes de sécurité indique (...) le devoir pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours (...) »

Article R 4227-39 : « Le registre incendie (...) comporte les informations (...) et les dates des essais périodiques (évacuation et extincteurs) qui doivent être réalisés tous les six mois. »

Contenu pédagogique :**PARTIE THEORIQUE :**

Accueil et présentation de l'unité mobile - La lutte contre l'incendie Le sauvetage - L'évacuation - Les consignes de l'Etablissement : réglementation
Consignes d'urgence – médicales – particulières
Développement d'un risque (film vidéo)
Classes de feux - Phénomènes de combustion
Les extincteurs (moyens, mise en œuvre) Signalétique (obligation, interdiction, évacuation, panneaux, couleurs)

PARTIE PRATIQUE :

Sensibilisation à la chaleur (montée en température, rayonnement) - Manipulation d'extincteurs à eau pulvérisée et CO² - Feu d'armoire de commande électrique haute ou basse tension – Accoutumance à la fumée (se protéger, se baisser, se compter) – Exercice d'évacuation de la cellule

Pré requis :

Aucun

Validation :

Contrôle des connaissances et délivrance d'une attestation de formation : MANIPULATION DES EXTINCTEURS ou EQUIPIER D'ÉVACUATION.

Moyens pédagogiques :

Véhicule de 8 places équipé, chauffé et climatisé. Hauteur 3,15 m Longueur 6,65 m Largeur 2,25 m. Autonomie du véhicule en eau et électricité par groupe électrogène peu bruyant - Branchement électrique 220 Volts possible

**Durée :**

60 à 120 minutes par groupe

**Nombre de stagiaires :**

Possibilité de former de 8 à 50 personnes par jour en fonction de l'option retenue – 1 à 6 groupes par jour.

**Lieu :**

Formation en intra Paris et Province.

**Tarif :**

Nous consulter

Pour plus d'informations, contactez nous au 0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé